

En octobre 2016, le marché du véhicule électrique reste stable grâce à un sursaut du segment de l'utilitaire

Avec 2 180 immatriculations, le marché du véhicule électrique ne progresse que de 0,1% par rapport à 2015, malgré des livraisons en hausse (+51,7%) sur l'utilitaire. A l'heure où le projet de loi de finances est en cours d'examen, il est essentiel de poursuivre les dispositifs de soutien pour conforter le marché dans sa phase de maturation.

Véhicules électriques particuliers (VP)

En octobre 2016, le segment des véhicules particuliers électriques enregistre un recul de - 12,2% avec 1 543 immatriculations contre 1 757 en octobre 2015. Cette baisse s'inscrit dans le cadre plus général d'un ralentissement du marché automobile national dont on peut présumer qu'il est en partie lié à un effet d'attente généré par le Mondial de l'Automobile sur les commandes.

La Renault ZOE maintient sa première place et totalise 807 immatriculations. Tout comme le mois précédent, Nissan, BMW et Kia se distinguent avec des ventes en hausse : la LEAF augmente de + 24% (228 immatriculations) tandis que la i3 (REX inclus) et le Soul EV progressent respectivement de + 67% (114 immatriculations) et de + 16% (86 immatriculations).

Au total, depuis le début de l'année 2016, le segment a augmenté de + 30% (17 634 au cumul contre 13 536 sur la même période en 2015).

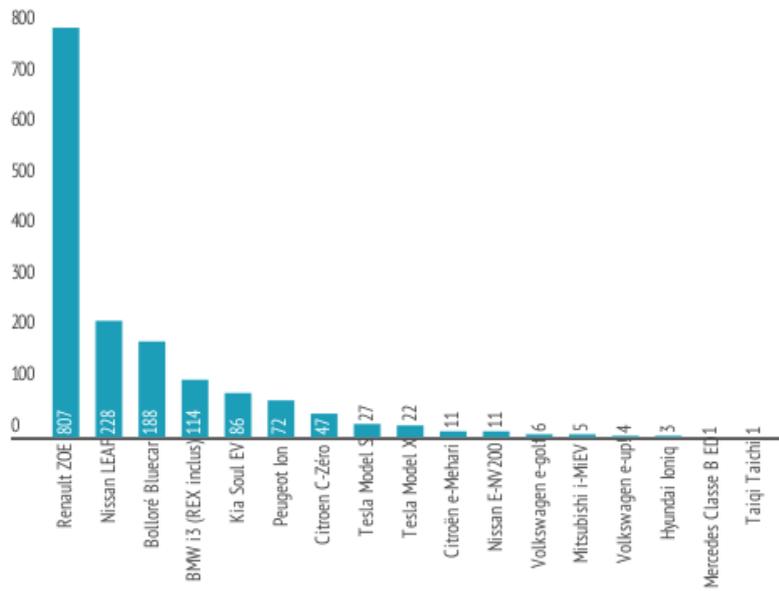
Alors que le frein de l'autonomie va de moins en moins peser sur les ventes grâce à l'augmentation de la capacité des batteries, le soutien des pouvoirs publics sur le long terme s'avère nécessaire pour accompagner le renouvellement du parc automobile français. Il reste également à voir sur les prochains mois si l'orientation résolument électrique du Mondial de l'Automobile de Paris a séduit les Français. La communication de Renault annonçant que la ZOE a été en tête des commandes sur le salon laisse à ce titre entrevoir de belles perspectives.

Véhicules électriques utilitaires (VU)

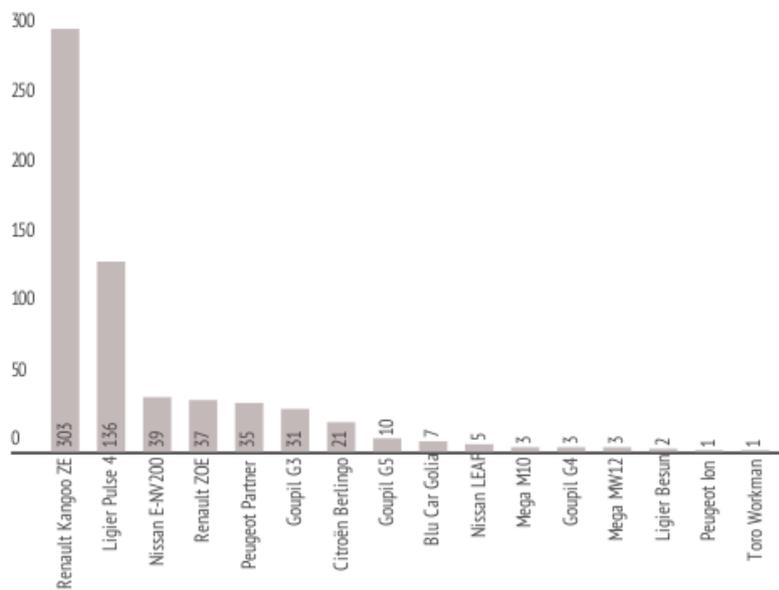
Le segment des véhicules électriques réalise de son côté un excellent mois d'octobre en cumulant 637 immatriculations en 2016 contre 420 en 2015, soit une hausse de + 51,7%. Le Renault Kangoo ZE domine nettement les ventes avec 303 unités immatriculées devant le Ligier Pulse 4 (136). Arrivent ensuite le Nissan e-NV200 (39), la Renault ZOE (37) et le Peugeot Partner (35) avant le Goupil G3 (31).

Au total, depuis le début de l'année 2016, le segment a progressé de + 31% avec 4 628 utilitaires électriques livrés contre 3 524 sur la même période en 2015.

Classement des immatriculations de voitures électriques particulières en octobre 2016



Classement des immatriculations de véhicules électriques utilitaires en octobre 2016



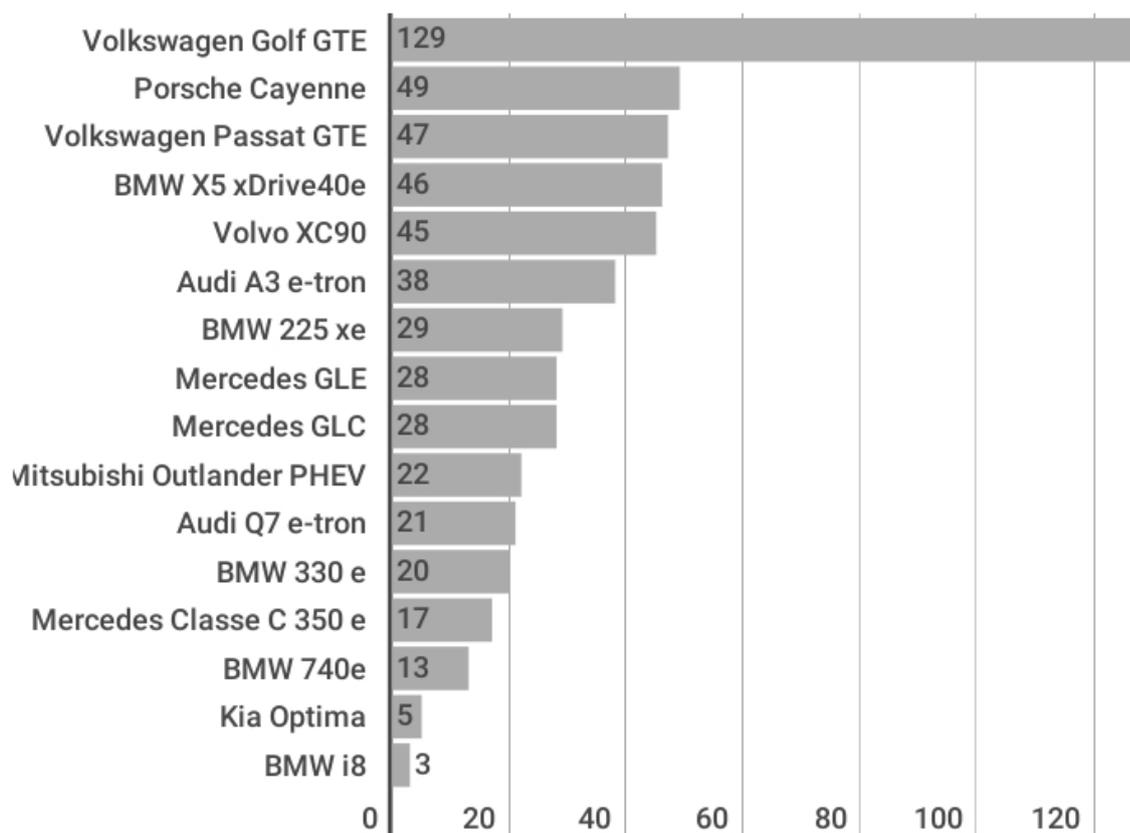
© Avere-France / AAA data

Véhicules hybrides rechargeables (VHR)

Le segment de l'hybride rechargeable se maintient avec 541 immatriculations comme en octobre 2015 malgré un nombre aujourd'hui plus élevé de modèles disponibles. La Volkswagen Golf GTE retrouve, non sans une certaine avance sur ses concurrentes, le sommet du classement avec 129 unités enregistrées et frôle le millier d'immatriculations au cumul sur l'année.

La Porsche Cayenne se classe ensuite en seconde position (49 immatriculations), talonnée de près par trois autres modèles : la Volkswagen Passat GTE (47), le SUV BMW X5 xDrive40e (46) et la Volvo XC90 PHEV (45).

Au total, depuis le début de l'année 2016, 5 400 véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculés contre 3 721 en 2015 sur la même période, soit une progression de + 45%.



Infogr.am

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.